

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 84

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
2 ^e page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÈNEMENTS

Il serait tout de même bon que la contrepropagande française démontrât au monde que la propagande allemande n'est fondée que sur des mensonges !

La valeur de vérité qu'on doit accorder aux affirmations allemandes, il suffit de quelques exemples pour l'apprécier !...

Celui-ci, entre autres, aussi démonstratif que possible puisqu'il s'agit du maître argument sur lequel Hitler fonde toutes ses réclamations, qui lui sert de preuve pour établir la justice de sa cause et le bon droit de l'Allemagne à s'insurger contre le traité de Versailles. C'est une idée que le Führer reprend sans cesse et dont il a fait le thème central de ses derniers discours.

Le voici : l'Allemagne a été trompée ! En 1918, elle n'était pas vaincue et pour l'amener à demander la paix ses ennemis ont usé d'un abominable stratagème. Ils lui ont promis de faire un traité suivant les principes formulés par le Président Wilson dans ses fameux 14 points. L'innocente, la candide Allemagne les a crus. Elle s'est désarmée devant eux... Alors, ceux-ci l'ont échangée.

A cela, on pourrait se borner à répondre qu'aucun des principes invoqués par le Président Wilson n'a été violé dans le traité de Versailles et que d'ailleurs l'Allemagne a demandé la paix spontanément et sans qu'aucune promesse préalable lui ait été faite. Au surplus, si elle n'était pas vaincue, qui l'obligeait à signer une paix qui ne lui plaisait pas ?

Et cela suffirait ! Mais il y a mieux ! J'allais chercher dans la belle Histoire de la Grande Guerre, d'Henry Bidou le détail des tentatives par lesquelles, durant ces derniers mois de la guerre, l'Allemagne essaya, à travers bien des détours, d'éviter l'inévitable capitulation. Mais voici que, dans les « Dernières Nouvelles de Strasbourg », je trouve fait l'essentiel de ce travail de résumé.

Voilà un peu les dates et les faits. C'est le 8 janvier 1918 que devant le Congrès Américain, le Président Wilson énonça ses fameux 14 points par lesquels il précisait ce que devait être, à son avis, les principes de la future paix. Le 18 janvier ! Donc dix mois avant que l'Allemagne vint implorer à Rehondes l'armistice final et en entendre les conditions. A cette époque, nos ennemis se croyaient encore en mesure de vaincre.

Et alors que vit-on ? Tandis que les Alliés acceptèrent les principes énoncés par le Président Wilson, l'Allemagne les repoussa ! Oui, le comte Hertling, alors chancelier, réunissait la commission des affaires extérieures du Reichstag et, le 24 janvier 1918, discutait l'un après l'autre les 14 points qu'il rejeta tous, sauf un ! Le refus de rendre l'Alsace-Lorraine, le refus de la restauration de la Pologne, le refus de s'engager à évacuer la Belgique, il renvoyait à l'Autriche le soin d'examiner les revendications italiennes... Bref, il n'acceptait qu'un des points sur les 14 et c'était... Tenez-vous bien : c'était le principe de la future Société des Nations !

D'ailleurs, le chancelier allemand terminait son exposé par ces mots significatifs : « Le président Wilson parle comme un vainqueur à des vaincus. Notre position militaire n'a jamais été aussi favorable qu'elle l'est actuellement ! » Admirez la comédie de ces tartuffes ! Ces 14 points Wilson, les Allemands reprochent mensongèrement aux Alliés de ne pas les leur avoir appliqués, mais ils se croyaient encore les plus forts !

Sur leur refus, la guerre continua... Et c'est seulement 9 mois plus tard, le 5 octobre suivant, alors qu'ils sentaient venir le désastre, que l'Etat-Major Allemand fit demander la paix aux Etats-Unis d'après les principes des 14 points.

Que se passa-t-il alors ? Leur fit-on la promesse de traiter sur les bases qu'ils réclamaient ? Pas du tout. Le président Wilson leur répondit ceci : « Avant toutes choses évacuez tous les territoires que vous avez envahis ! » Et comme les Allemands tentaient

d'engotter, il finit purement et simplement par le renvoyer au Maréchal Foch, devant lequel ils se présentèrent, comme des vaincus, le 11 novembre suivant.

Telle est la vérité historique qui n'a, comme on le voit, rien de commun avec les propos du chancelier Hitler.

Pour mieux illustrer cette démonstration, il faut ajouter ceci. Entre le 8 janvier 1918, où Wilson formula ses 14 points et le 11 novembre, signature de l'armistice, deux traités de grande importance avaient été dictés par l'Allemagne. Le 3 mars 1918, le traité de Brest-Litovsk à la Russie et le 7 mai 1918 le traité de Bucarest à la Roumanie. Par le premier l'Allemagne envahit à la Russie un quart de son territoire européen avec quelque 50 millions d'habitants. Par le second, plus humiliant encore, elle réduisait la Roumanie à un véritable esclavage.

Voilà comme elle respectait — déjà ! — les principes de justice qu'elle nous accuse d'avoir violés !

Et ne dites pas que ce sont là des choses périmées et sans intérêt. D'abord, parce que cela ne nous laisse aucun doute sur le traitement auquel nous serions soumis si nous étions vaincus dans une prochaine guerre !

Ensuite, parce que nos adversaires font un effort « colossal » pour tromper l'opinion du monde à ce sujet et qu'il serait vraiment temps de le contrebattre par un effort égal, en démontrant au monde que toute la propagande allemande n'est fondée que sur des mensonges.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Justice pour les terrassiers !

« L'honnêteté est toujours récompensée », dit la sagesse des Nations.

Ouais ! Voilà encore un slogan qui a dû être inventé au profit des classes possédantes. Il est bien évident en effet que le pauvre, s'il était riche — et si l'ose ainsi s'exprimer — aurait beaucoup moins de tentations à manquer à l'honnêteté.

On peut naturellement s'enrichir aux dépens de plus grande distance — surtout par le temps qui court — que cet exploit mérite beaucoup plus d'admiration que le blâme.

Le procédé le plus courant est donc de prendre l'argent où il est, ce qui, en vertu du diction énoncé plus haut, entraîne généralement des complications singulières pour celui qui l'appuie, car la récompense de l'honnêteté a pour corollaire naturel la punition du vice.

Au fond, on s'accorderait assez bien de cette morale. Encore faudrait-il que l'honnêteté, lorsqu'elle se manifeste, fût réellement honorée.

On voit un bien curieux exemple. On se souvient qu'un beau jour neuf terrassiers, démolissant une antique maison de la rue Mouffetard, découvrirent un trésor. Un million et demi... c'était gentil.

Les braves gens, naïfs — honnêtes, quoi ! — s'empressèrent de clamer la nouvelle et de botre à la fortune.

Qu'avaient-ils fait là ! A peine la chose fut-elle connue que des héritiers se révélèrent par centaines, et tous plus surs les uns que les autres de leur bon droit. Nos bons terrassiers commençèrent à trouver que tout ce joli monde allait « un peu fort », lorsque M. Bolsanger lui-même, directeur de la Banque de France, se mit sur les rangs. Puis l'Etat et la Ville, qui sont de toutes les curées, intervinrent à leur tour.

Les événements ont pris une telle tournure qu'on se demande aujourd'hui si les inventeurs du trésor toucheront seulement cinquante centimes.

Rien n'est perdu cependant. — Il est probable, a déclaré un avocat, que les héritiers voudront faire un geste envers les terrassiers si ceux-ci ne manifestent pas des prétentions excessives.

Vous en pensez ce que vous voudrez. Mais ils ont un fier culot, les « héritiers » !

René SARVE.

Informations

Election législative

REMIREMONT

Voici les résultats de l'élection législative complémentaire de Remiremont : Inscrits, 21.096; votants, 17.145; bulletins blancs ou nuls, 490; suffrages exprimés, 16.649.

Ont obtenu : MM. Marcel Deschazaux, maire de Plombière (P.S.F., entente républicaine et antimarxiste), 8.287 voix ; docteur André Jacquot (indépendant de gauche), 4.510 voix ; Maurice Poirot (S.F.I.O.), 2.209 voix ; René Joly (communiste), 1.475 ; Martin Otzenberger (frontiste), 168. Il y a ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Gaillémont, député républicain de gauche, élu sénateur.

50^e anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc

La célébration à Rouen du 50^e anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc, cérémonie présidée par M. William Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis, en présence de M. Ford, lord-maire d'Eastings, a été l'occasion dimanche d'une double manifestation d'amitié franco-américaine et franco-britannique.

Des discours ont été prononcés par le maire de Rouen et par M. William Bullitt, qui a déclaré :

« L'unité et la sérénité de la France aujourd'hui font honneur à la race humaine.

« Si la paix est à sauver, comme je le crois, les Français peuvent se dire en vérité que, sans leur courage et leur unité, cela n'aurait jamais été possible. « Sainte Jeanne, la France reste digne de toi ! »

Après le défilé de Madrid

Les légionnaires allemands ont quitté Madrid, après le défilé devant le général Franco, et sont arrivés dimanche à Léon, où auront lieu de grandes fêtes et un défilé.

Immédiatement après ce défilé, les légionnaires allemands partiront pour Vigo, d'où ils s'embarqueront au milieu de la semaine prochaine, pour rentrer en Allemagne.

L'Allemagne a besoin d'exporter !

Rappelant le mot du Führer : « Exporter ou mourir », le docteur Funk, ministre de l'économie du Reich, a déclaré : « Le commerce extérieur nous procure actuellement le besoin pour payer nos achats de vivres et de matières premières à l'étranger. Nous savons que la situation économique mondiale n'est pas favorable à notre exportation. Nous savons qu'en outre des forces politiques occultes sont à l'œuvre dans quelques pays pour détruire nos relations commerciales. Nous savons que des obstacles politico-commerciaux et autres réseaux barbelés s'opposent à notre exportation. » Le docteur Funk a affirmé ensuite que le monde ne peut se passer d'un partenaire de 80 millions d'habitants.

Grave incident germano-polonais

Samedi soir, un violent incident s'est produit près de Dantzig, à Kalthof, village frontière entre Dantzig et la Prusse Orientale. Une foule du parti national-socialiste s'est rassemblée devant la maison des inspecteurs douaniers polonais et a violemment manifesté. Puis, les inspecteurs furent attaqués par 5 Allemands, dont l'un d'eux fut tué.

Quatre fonctionnaires des chemins de fer polonais, seuls témoins de ces incidents ont été arrêtés par la police dantzigoise.

Les mesures de précaution à Dantzig

En raison de l'état de nervosité qui règne à la suite de l'incident de Kalthof, le Sénat de la ville libre a pris de sérieuses mesures de sécurité.

Des postes de police ont été placés devant tous les édifices de l'administration polonaise.

Complot contre l'ex-président Bénéš

La police américaine a été informée d'un complot qui serait dirigé contre M. Bénéš, ancien président de la République tchécoslovaque.

Les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de M. Bénéš ont été prises immédiatement. Dans les milieux tchèques de New-York et de Chicago on observe un silence total sur cette affaire.

Un complot fasciste aux Etats-Unis ?

Le capitaine en retraite James Campbell, qui fut accusé de complot antisémite par M. Dies, président de la commission parlementaire chargée de faire une enquête sur les agissements de certaines personnes soupçonnées de se livrer à des activités antiméricaines connues sous le nom d'armée rouge mondiale, de vouloir provoquer la chute du président Roosevelt et de son gouvernement et de s'emparer de huit arsenaux.

Les forces aériennes aux Etats-Unis

Selon le correspondant du « New-York Times » à Washington, le premier des rapports destinés à assurer aux Etats-Unis la première place des forces aériennes du monde a été soumis à M. Roosevelt, par la Commission inter-départementale, présidée par M. Oswald Ryan, du bureau de l'aviation civile.

La Commission recommande particulièrement de doubler le nombre des mécaniciens de l'industrie aéronautique et préconise un plan de coopération entre les écoles et le gouvernement pour l'entraînement rapide de 500.000 mécaniciens.

Le rapport précise que 40.000 ouvriers sont actuellement employés dans l'industrie aéronautique et souligne que d'ici peu, il y en aura 60.000.

EN PEU DE MOTS...

Au cours d'une récente vérification effectuée à la recette municipale de Toulouse, on aurait découvert dans le seul service de l'électricité, un « trou » de plusieurs millions qu'il a été, jusqu'ici, impossible d'expliquer.

A la date du 13 mai, le nombre de chômeurs inscrits était de 382.273 au total. L'année dernière, pendant la semaine correspondante de mai, on avait compté 389.271 chômeurs.

La République dominicaine institue un prix annuel de 50.000 dollars destiné à récompenser la meilleure constitution à la paix internationale. Ce prix est offert par M. Trujillo, ancien président de la République dominicaine.

Par suite d'un désaccord existant entre les patrons d'usine et les marins-pêcheurs de Croix-de-Vic, ces derniers ont rejeté à la mer 80.000 sardines, estimant que le prix offert ne concordait pas avec les prix précédemment fixés.

NOS ÉCHOS

Le « débarquement » de Litvinov.

L'exécution de Litvinov a été des plus expéditives. Le commissaire des Affaires Étrangères ignorait tout, bien que de longue date il eût compris qu'il avait cessé de plaire.

Souffrant d'une sérieuse attaque rénale, il s'était rendu dans une clinique. Quant à Mme Litvinov, elle ne se trouvait pas à Moscou.

Le 4 mai, de bon matin, une dizaine d'agents du Guépéou se présentèrent au ministère des Affaires étrangères :

« Nous venons charger les meubles du camarade Litvinov », déclarèrent-ils.

En quelques minutes, les effets personnels du commissaire des Affaires étrangères furent palpés, examinés, soupesés, puis empliés dans un camion.

Le tout fut transporté dans un misérable appartement, au fin fond de Moscou, et jeté en vrac sur le sol.

Ensuite, le chef de l'expédition policière se rendit auprès de Litvinov souffrant et l'informa qu'il n'était désormais plus rien.

Il lui était interdit de retourner, sous quelque prétexte que ce fût, au ministère et il aurait à vivre dans son logement de trois pièces, sous la surveillance du Guépéou.

On raconte que Litvinov, très pâle, répondit :

« Remerciez le camarade Staline de sa grande bonté pour moi. »

Parben, il avait la vie sauve, ce qui est déjà quelque chose !

Mais pour combien de temps ?

Epurations.

La révocation de Litvinov a été suivie d'une vaste épuration au commissariat des Affaires étrangères. Tous les collaborateurs de Litvinov ont été destitués et plusieurs d'entre eux jetés en prison.

Certains ambassadeurs sont également menacés, notamment M. Souritz, à Paris et M. Maisky, à Londres, car tous deux sont des amis de l'ex-commissaire.

M. Souritz aurait, dit-on, déjà préparé ses valises, mais si l'on en croit certains propos, il est résolu à ne pas retourner en U.R.S.S.

N'a-t-il pas demandé à la police française de le protéger en cas de besoin ?

Etonnement enfantin.

Bob est en vacances, en Normandie. Il admire de superbes vaches dans les prés : avec de belles robes jaune clair.

— Ce sont des Jersey ! dit papa, très connaisseur en races bovines.

— Des Jersey ! fait Bob au comble de la stupefaction, Je croyais que c'était leur peau !

L'argent des autres.

Deux amis se rencontrent :

— Alors, comment va ? Toujours harcelé par tes créanciers ?

— Oh ! c'est sans importance. Nous ne nous rencontrons jamais.

— Pourquoi, dans Paris.

— C'est impossible. Eux vont à pied et moi je suis toujours en voiture.

Le LISBON.

Méditations sur la lettre d'une « Grande Dame »

Qu'il me soit permis de déclarer que les quatre cents envois des « Vacanciers » à mes souscripteurs m'ont valu de bien chaleureux encouragements.

Il n'y a rien d'ailleurs dans cette agréable constatation qui puisse gonfler à bloc d'une pernicieuse vanité ma modeste plume. N'empêche qu'il y a toutefois cette bien légitime satisfaction d'avoir trouvé la voie du cœur de tant d'aimables compatriotes.

Parmi toutes ces lettres, une appelle le peut-être de ma part une méditation parce qu'elle a le don de synthétiser à mes yeux le couronnement de mon labeur.

Elle émane d'une vieille dame que je suis, ma foi, tenté de surnommer « une grande dame ». Elle vit solitaire sur un agréable belvédère à mi-côte de la vallée du Lot, en face des champs de fraises et des vignes, sous un ciel délicat, contemplant de sa terrasse les files sinueuses de peupliers qui, là-bas, font cortège d'honneur à la paisible rivière.

Souvent, dans son salon aux meubles dignes du plus subtil des antiquaires, elle a réuni les débris resurgissant de la vieille société bourgeoise et les notabilités en villégiature dans son voisinage. Tous lui savent de l'esprit et du meilleur. Je ne crois pas que « la grande dame » ait écrit ; elle aurait pu le faire. Par contre, c'est une lectrice aussi passionnée qu'avertie. Elevée dans l'idéalisme d'une grande époque littéraire, hélas, évanouie, elle ne vit plus que de souvenirs se suffisant à elle-même.

Mais voici quelques fragments de la lettre que m'a écrite la « grande dame » :

« Retirée chaque jour, pendant quelques heures dans ma tour d'ivoire, je consacre le temps à la lecture que je divise en tranches variées. Votre livre était classé dans la série. Mais voilà... Lorsque j'ai été introduite parmi « Les Vacanciers », j'ai été captivée par le charme de M. Brunel, je n'ai plus compté les heures et n'ai plus quitté jusqu'à la dislocation de « La Bande » !... »

Suivent des éloges que ma plume s'interdit de reproduire et sautant à la fin de cette si spirituelle lettre, poursuivons :

« ...Et puis, vous aimez la nature, la terre. Quant à moi, c'est dans la solitude des champs que je trouve, comme me l'a fait sentir Barrès, mes plus abondantes conversations. C'est la nature et ses merveilleux mystères qui donne les joies de la vieillesse promise par Sénèque à qui sait user d'elles. J'en use et j'en abuse, sans regret du temps qui s'enfuit. Ma promenade quotidienne me donne un plaisir nouveau et la lecture complète mon bonheur... »

Comme vous, « grande dame », je l'aime cette nature querynoise et tout comme pour vous, elle reste ma meilleure inspiratrice. Mais permettez-moi de relever un autre passage qui mérite certains éclaircissements.

Vous voulez bien me dire que vous avez découvert dans mon œuvre une certaine délicatesse qui parvient à ne choquer les opinions de personne. Très respectueusement merci de votre si autorisé témoignage, mais souffrez cette mise au point :

Il m'est arrivé déjà pas mal d'échos de la réaction de mes lecteurs qui paraissent très intrigués sur l'identité de mes vedettes. On dit : le colonel de Lablanie ? c'est un tel. Sa femme ? c'est une telle... Les jeunes gens et les jeunes filles de « La Bande » ? Mais comment ne pas les reconnaître, tellement ils sont croqués sur le vif... Quant au curé doyen de Manisserie, l'abbé Lacour et son jeune confrère l'abbé Lissac... mais tous mes lecteurs ont leur nom vrai sur les lèvres...

Et voilà, Madame, comment on saupoudre mon roman de malicieuses et indiscrètes allusions qui n'ont jamais germées dans mon pauvre cerveau.

Vous avez vu beaucoup plus juste

en constatant que dans ce passionnant débat d'opinions qui reflètent une époque et les mœurs actuelles, j'ai eu le grand souci de ne heurter personne de front.

Votre expérience de la vie littéraire sait, en effet, qu'un romancier doit enregistrer de multiples observations sur des caractères bien divers pour camper un personnage. Ce n'est qu'en pétrissant des faits et gestes particuliers dans un creuset que l'on procède à la synthèse permettant une plus générale psychologie d'où doit sortir un portrait bien vivant, si vivant que chacun puisse y reconnaître les qualités et les défauts de ses voisins en vertu de ces vers faisant figure d'aphorisme, du besacrier :

« Qui fit pour nos défauts la poche de derrière
Et celle de devant pour les défauts d'autrui... »

Mais un romancier aurait tort de se plaindre de toutes ces malicieuses insinuations. C'est l'éternel conflit... Alphonse Daudet s'était bien férocement discrédité à Tarascon où toute une susceptible bourgeoisie ne lui pardonnait pas ses persiflages... C'est d'ailleurs une telle intimité qui enfla les claironnantes trompettes de sa renommée et... je n'en suis pas encore là...

Vous, Madame, vous n'avez pas voulu vous arrêter à ces mesquineries de mare stagnante. Vous avez vu beaucoup plus haut et reconnu mon légitime désir de ne pas violenter l'opinion.

Et vous ajoutez encore un compliment qui m'émeut : « Vous avez par vos fonctions, fait de profondes études de psychologie sentimentale et cela accompagné de spirituel humour optimiste... »

Si pour écrire des romans paysans authentiques, cela exige d'être possédé jusqu'à la moelle de l'ambiance du terroir, je crois, en effet, remplir ces conditions sans m'en exagérer le mérite, car cela semble tout naturel de cueillir la vérité lorsqu'elle s'offre à vous dans la splendeur de toute sa rustique nudité.

De l'esprit ? Puisque vous voulez bien m'en accorder, je me demande s'il n'est pas prochainement apparenté à celui de notre grand frère Paul Froment lorsqu'il avouait si ingénument :

« D'arguir n'ei pièl, ni d'esprit gairé, E mourirè coumo moun pairé, Paisan d'al cap duscas talous... »

De l'optimisme ? Oui, grande dame, j'en ai abondante provision économisée au cours d'une longue carrière professionnelle au milieu des paysans et je l'ai traduit par cet argument que j'ai prêté à l'un de mes personnages des « Vacanciers » le père Delsart, ce paysan idéal cent pour cent qui, au dernier chapitre, apporte ce viatique :

« Une si belle vallée que la nôtre ne peut pas se laisser mourir. Elle contient en réserve trop de force, trop d'avantages, trop de richesses latentes, trop de passé pour désespérer de l'avenir. Si l'argent fiche le camp, la terre tout au moins nous reste... »

« Et permettez-moi, « grande dame », d'ajouter comme conclusion à cette méditation que vous avez provoquée par votre délicate lettre :

« Si l'argent fiche le camp, l'idéal nous reste... »

L'idéal c'est la spirituelle vertu des « grandes dames » comme vous si près de la nature virgilienne et c'est aussi la vertu des écrivains qui œuvrent silencieusement dans leur « tour d'ivoire ». S'ils s'écartent prudemment des chemins de la gloire, ils trouvent en revanche dans les verts sentiers tous les charmes des conversations où, comme vous et moi, on communique dans l'amour du terroir... Ernest LAPON.

(Voir en 4^e page, la thèse des « Vacanciers »).

Chronique du Lot

L'UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS A GOURDON

C'est à Gourdon, cette année, que se tenait le Congrès départemental de l'Union Fédérale. Il rassembla un nombre imposant de participants et fut, dans sa gravité simple, une belle manifestation de souvenirs, d'espérances et de résolution.

Il déroula ses fastes sous la présidence de M. Brousmish, président national de l'Union Fédérale et suivant le programme que nous avons publié :

Service solennel en l'église Saint-Pierre à la mémoire des Lotois morts pour la France. Cortège de tous les congressistes et pieux hommage au monument aux morts. Ensuite assemblée générale du Congrès qui se déroula devant plus d'un millier de participants et au cours de laquelle furent adoptés les vœux présentés par le Comité fédéral.

LE BANQUET

Plus de six cents convives assistaient ensuite au banquet servi dans les locaux du futur hôpital par le traiteur Bouy et dont le menu mérita les félicitations de tous.

A la table d'honneur nous notons la présence, autour de M. Brousmish, de MM. Troupel, président de l'Union Fédérale du Lot; René Besse, député; Dop, sous-préfet de Gourdon; docteur Coulon, maire de Gourdon; Mme Robinet, secrétaire générale des pupilles de la Nation; Héguy, juge au tribunal de Cahors; l'abbé Marty, chevalier de la Légion d'honneur; Lépinard, secrétaire général de la Mairie de Cahors; Irague, proviseur honoraire du lycée Gambetta; de Fontenille, conseiller d'arrondissement; Delchié, conseiller général; les dirigeants de la section gourdonnaise; Tillet, président de l'U.F. de Figeac; Audierne, président de l'U.F. de la Corrèze; Gérard, de l'U.F. de la Dordogne; Clément-Grandcour, trésorier de l'U.F. du Lot; Lamour, secrétaire de l'U.F. du Lot; Duché, commissaire spécial; Barbe, lieutenant de gendarmerie et bien d'autres encore...

Les Discours

M. Coulon, maire de Gourdon, salue éloquentement les hôtes de sa ville. Il exprime les espoirs qui reposent sur les Jeunes de l'Union Fédérale et, après avoir rappelé la visite d'Aristide Briand, il évoque le souvenir récent de celle qui fit à Gourdon M. Georges Bonnet dont il loue la ferme politique extérieure.

M. Troupel présente les excuses de MM. A. de Montzie, Malvy, Fontanilles, Loubet, Garrigou. Il adresse ensuite la bienvenue de l'Union Fédérale à ses invités. Puis, avec une prenante éloquence, il aborde les grands sujets qui oppressent les esprits et les cœurs. L'Union Fédérale, fidèle à ses principes de paix et de grandeur française dans la liberté, est restée tout naturellement avec les démocrates contre les dictateurs. La France est la dernière tranchée des hommes qui veulent vivre libres. Notre pays se défendra contre toutes les menaces et ne cédera rien à la violence. En dehors de toute politique chacun fera tout son devoir. Le mot d'ordre est de défendre et de construire. Nous sommes, dit-il, les fils de la Révolution Française qui firent des hommes qui voulaient vivre libres dans un Pays libre.

M. Lagrive expose chaleureusement l'idéal généreux des Jeunes et, dans un beau langage, exprime la certitude qu'il ne faut désespérer ni de la France ni de la paix. La lutte est difficile, mais son prix est inestimable. A nous d'intensifier pour la Patrie le travail et la production.

M. Audierne, si sympathiquement connu dans le Lot, parle au nom des militants des autres départements. Ailleurs, comme dans le Lot, il faut lutter pour la concorde et l'union. Il fait appel à tous les concours pour assurer à la France une vie dans l'honneur et la liberté.

M. Dop, l'excellent sous-préfet de Gourdon, prononce une belle improvisation où il se félicite de l'admirable esprit qui a animé ce Congrès et où il salue, en terminant, l'ancien combattant, Edouard Daladier, le chef du gouvernement autour duquel il faut rassembler les forces et les énergies françaises.

M. René Besse précise bien que c'est l'ancien combattant qui parle d'anciens combattants qu'il connaît tous, qu'il peut regarder les yeux dans les yeux, comme des hommes de « sa classe ».

« Tous ceux qui ont mis le sac au dos en 1914, poursuit l'ancien ministre, n'ont pas été complètement démobilisés. Ils ont signifié qu'ils gardent le devoir de défendre encore la France au cas où elle serait en péril. Ils savent que leur opinion pèse d'un poids important sur les destinées du monde. Ils entendent servir le pays encore aux heures tragiques que nous traversons de toutes leurs forces, de toute leur intelligence, de toute leur vitalité. »

La France n'a pas peur des dictateurs. Elle saura, s'il le faut leur résister. Mais elle continue à détester la

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE PLANTEURS DE TABAC DU LOT ET DE L'AVEYRON

Note du Bureau. — Les indications relatives à la culture du Nijkerk portées sur le papillon sont conseillées aux planteurs mais ne sont pas obligatoires.

Il demeure entendu que les distances habituellement utilisées sont toujours tolérées sur la seule réserve de ne pas dépasser les compacités minima de 10.000 et maxima de 15.000 pieds à l'hectare.

En outre, il est recommandé aux planteurs de ne faire usage que de 1/10^e de superficie en plus du nombre d'ares figurant en tête du permis qui leur a été délivré.

Le Bureau: Le Président: Couderc; les Vice-Présidents: Joffreau, Ayrat, Loumet; le Trésorier: Cossé; le Secrétaire: Miquel; le Secrétaire général de la C.G.P.: Delmas.

POUR LES PLANTEURS DE TABAC

Par lettre en date du 20 mai, M. Miquel, secrétaire de la Fédération des Planteurs de tabac du Lot et de l'Aveyron, a demandé à MM. les Parlementaires du Lot de veiller à ce que les infractions commises par les planteurs et sanctionnées par une réduction du permis de culture soient comprises dans la liste des délits inscrits au projet de loi d'amnistie déposé à la Chambre à l'occasion de l'élection présidentielle.

Tableau d'avancement des percepteurs

L'« Officiel » publie le tableau d'avancement des percepteurs pour l'année 1939. Nous relevons les noms suivants des percepteurs du Lot:

Hors classe: M. Barbe, percepteur à Bretenoux.

1^{re} classe, 2^e échelon: M. Pécourt, percepteur de Souillac.

1^{re} classe, 1^{er} échelon: M. Tillet, percepteur de Luzach.

2^e classe, 1^{er} échelon: MM. Grangier, percepteur de Salviac, et Berbillé, percepteur de St-Géry.

Percepteurs susceptibles d'obtenir leur changement de poste à équivalence:

Hors-classe: MM. Jammes, percepteur de St-Céré, et Neuville, percepteur de Figeac.

1^{re} classe, 2^e échelon: M. Marcenac, percepteur de Catus.

2^e classe, 2^e échelon: MM. Raffali, percepteur de Lacapelle-Marival; Escande, de Duravel; Lasfargues, de Labastide-Murat; Bonnaud, de Castelnaud-Montratrier.

2^e classe, 1^{er} échelon: MM. Schetzler, percepteur de Livernon; Piquépé, de St-Germain; Gigou, de Payrac; Labellie, de Cazals; Delpy, de Luzès.

Débit de chasse

Deux chasseurs furetaient à l'aide de bourses dans une garenne située au lieu dit « la Combe » (commune de Castelnaud-Montratrier). Ils furent surpris par les gendarmes qui dressèrent contravention.

guerre car elle sait ce qu'elle coûte de misères et de sang.

Les Français ont enfin compris que le temps n'est plus aux luttes d'étiquettes. Le devoir, aujourd'hui, est de s'unir. Oubliions nos disputes, comme nous les avions oubliées en 1914.

Et M. René Besse glorifie l'œuvre de l'ancien combattant qui incarne les destinées du pays, de l'ancien fantassin Edouard Daladier, notre camarade, autour duquel se groupent toutes les forces vives du pays.

En achevant son beau discours, M. René Besse lève son verre en l'honneur du Président de la République.

M. Brousmish, dans une forme d'élégante simplicité, remercie et félicite les orateurs.

« Nous sommes, continue-t-il, des Français, des Français qui ont lutté pour la grandeur de leur patrie et qui ont souffert pour elle. Leur réunion en des banquets tels que la splendide manifestation de ce jour n'est inutile. »

« Nous sommes un peuple, nous sommes une race composée d'une majorité de travailleurs de la terre; le paysan est peut-être ce qu'il y a de meilleur parmi nous. La terre, suivant l'expression de l'auteur anglais Rudyard Kipling, n'est ingrate qu'à ceux qui ne l'aiment pas. Or, nous l'aimons, nous, d'un amour profond. »

« L'Union fédérale s'honore de connaître et d'aimer ce peuple de travailleurs ruraux. Nous avons droit d'être fiers de notre paysannerie. Elle est l'honneur de notre patrie et nous ne rougirions pas, au contraire, d'avoir en France un Parlement rural. »

Où, ajoute-t-il encore, la France a le droit d'être fière d'elle-même. Nous sommes le pays qui avons affirmé la liberté et porté le rayonnement de notre pensée sur le monde entier. Nous ne sommes pas un peuple qui se donnerait au vainqueur avec une impuderie révoltante, car la France est nécessaire à l'humanité. Nous devons la défendre, quoi qu'il arrive, quoi qu'il nous en coûte, de toute notre énergie. »

Et M. Brousmish termine ce vibrant et émouvant discours en buvant à la grandeur de notre pays, à la vertu de notre race, au triomphe définitif de la liberté.

Nous n'avons pu que donner le résumé de chacun de ces discours qu'un auditoire enthousiaste n'a cessé d'acclamer et d'applaudir.

LE QUERCY AU MAROC

Le dimanche 14 mai le jeune groupe « Le Quercy au Maroc » a fait sa première sortie et ce fut une belle journée, réussie en tous points.

Dès 10 heures, la caravane s'ébranlait de la place de France avec notamment le car de l'école « Le Nid » qui pour une fois transportait de grands enfants en particulier pas mal de célibataires turbulents.

Tout le monde se retrouva au restaurant de la Cascade dans le cadre de verdure si connu et si apprécié des Casablancais. Sur la terrasse, par petites tables, au hasard des sympathies, un apéritif permit de faire plus ample connaissance avec des Quercynois qui signoriaient la veille encore et qui étaient étonnés de voir le Lot représenté à Casablanca par d'aussi nombreux compatriotes.

Nous avons noté autour du président M. Vieussens et de Mme, sans aucun souci du protocole et tout à fait au hasard du crayon, Mme Lefèvre, Mme et M. Vialard, Mme Vialard et son fils; M. Mlle et M. Cangardel et M. Salanier, fils du commandant, retenu à Fez; Mme Vargues, MM. Vargues, père et fils; Mme et M. Laval et leur famille; M. Sornac, Mme et M. Rousseil; Mme, M. Delheil et leur enfant; Mme et M. Astoul et leur enfant; M. Vallat; les familles Villemain et Saint-Sauve au complet, avec leur bébé; Mme et M. Malbec; M. Truel; M. Pradel; Mme, M. Lacaze et leur famille; Mme, M. Carryrou et Colette et quelques autres personnes dont nous nous excusons de ne pas avoir relevé le nom.

Le repas fut excellent, bien servi, et les cinquante convives surent apprécier les mets et les vins.

Nous avons cependant regretté nos plats quercynois.

N'y a-t-il donc pas à Casablanca ou dans ses environs un Lotois restaurateur ?

Atmosphère de réelle sympathie, mots d'esprit en patois qui nous ramenaient sur les rives du Lot ou de la Dordogne, sur les plateaux des Causse, voire même dans le haut Ségala.

Et je citerai une mention spéciale pour M. Vialard, fin diseur; pour M. Malbec, excellent chanteur, qui se levèrent spontanément après l'allocation du président. Quant à M. Astoul, il sut par ses chansons et ses farces tant en patois qu'en français montrer qu'il y a de gais lurons dans la région de Causse.

L'après-midi se passa au gré de la fantaisie de chacun: jeux sur la terrasse, bridge et belote, promenade à la cascade et dans les bois environnants. Le bal fut très animé et le polka du balai rappela à beaucoup les belles fêtes du pays natal et la bourrée sera prochainement à l'ordre du jour.

Journée passée bien vite, trop vite, et à la nuit tombante la caravane reprit la direction de Casablanca et la dislocation eut lieu après un apéritif au Moulin de la Gaité, aux Roches Noires, chez le compatriote Pouget. Les seules victimes de cette belle journée de soleil étaient les « indéfrissables » à remettre en état.

Il fut décidé avant les « adieux » un pique-nique pour le 11 juin avec méchoui et provisions de gaité à consommer sur l'herbe. Nous nous y retrouverons plus nombreux encore, compatriotes et amis. Et si des amis de France et du Maroc, lecteurs de ce journal, nous envoient des lots pour notre tombola, nous écrirons en belle ronde leur nom sur nos tablettes. Alors, rendez-vous dimanche 11 juin à un lieu qui vous sera communiqué ultérieurement.

Aux Officiers de réserve

On nous communique: Les sous-lieutenants et lieutenants de réserve de l'Infanterie et de l'Artillerie métropolitaines ou coloniales, âgés de moins de 34 ans, pourront demander, dès maintenant, s'adressant au Centre de Mobilisation auquel ils sont affectés ou à leur Chef de Corps, s'ils sont en service, leur admission à un stage dans les corps de leur arme de l'Armée Coloniale stationnés dans la Métropole, en vue de leur titularisation ultérieure dans l'Armée active (Troupes Coloniales).

Tous les renseignements nécessaires leur seront donnés, soit dans les Bureaux de Garnison, soit dans leur Centre de Mobilisation, soit dans les écoles de perfectionnement des officiers de réserve.

Certificat d'aptitude professionnelle

Les gendarmes du Lot Richard et Dumas viennent d'obtenir le certificat d'aptitude professionnelle pour les emplois d'inspecteur de police mobile, police spéciale, contrôleur général des recherches, garnis, sûreté et d'inspecteur de police mobile de Paris.

Figurent sur la liste des emplois suivants les gendarmes Chaubard (vérificateur de culture des tabacs); Dalbanc (gardiens de la paix); Cassan et Bonfils (inspecteurs de police mobile spéciale).

Emplois réservés

Par décision ministérielle du 19 mai 1939, Albert Grebert, ex-sergent-chef du 16^e tirailleurs sénégalais, est mis à la disposition du Gouverneur général de l'Indochine en qualité de sous-brigadier stagiaire de la police urbaine.

CAHORS

Association Amicale des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Continuant une louable et généreuse tradition, l'Association des Anciennes Elèves du Lycée de Jeunes Filles organise, le 4 juin, une kermesse, dans les cours du Lycée Clément-Marot. Anciennes élèves, élèves du Lycée et du Cours Complémentaire s'activent dans la préparation des divers comptoirs.

Cette année, la partie théâtrale va prendre une plus grande importance: le 3 juin au soir, une représentation aura lieu, au Théâtre municipal, donnée par les élèves des classes primaires et secondaires du Lycée de Jeunes Filles, qui déploieront leur grâce et leur jeunesse dans une féerie groupant plus de 60 jeunes actrices.

Nous reparlerons dans quelques jours du programme. D'ores et déjà, le public cadurcien est prié de retenir cette date qui marquera une des plus jolies manifestations théâtrales de la saison et sera donnée dans un but extrêmement utile et charitable: l'Œuvre des « Petits Sabots ».

Association des Parents d'élèves des Lycées de Cahors

Cours pratiques et gratuits d'initiation ouverts aux élèves du 2^e Cycle du Lycée Gambetta. — M. Calmèjane-Course, Docteur ès-sciences juridiques, Docteur ès-sciences politiques et économiques, lauréat de la Faculté de Droit de Paris, fera son cours: « Aperçu des principes fondamentaux du Droit civil français », au Lycée Gambetta, le jeudi 25 mai, à 17 heures 15.

Le cours de M. Saint-Alary, Directeur des Contributions Directes du Lot, sur les impôts en France, aura lieu à une date ultérieurement précisée, probablement jeudi 1^{er} juin.

Rappelons que, le 4 mai, le Lieutenant-Colonel Audeguis fit salle comble devant près de 90 élèves qui suivirent son cours sur la Défense Nationale avec une attention passionnée. Simple, direct, précis, prodigue en saillies et anecdotes, le distingué Commandant d'Armes conquit la respectueuse sympathie de ses jeunes auditeurs. Empruntant à l'heure présente utile et vivante en leurs mémoires.

Tombola de l'Ecole de la Place Thiers

Voici la liste des numéros gagnants:

8, 14, 24, 37, 43, 58, 62, 79, 89, 99, 109, 111, 126, 135, 146, 157, 161, 179, 188, 196, 204, 217, 226, 239, 249, 260, 263, 280, 282, 295, 307, 314, 322, 334, 345, 358, 370, 372, 389, 393, 405, 412, 427, 437, 450, 452, 462, 477, 487, 494, 508, 515, 522, 536, 547, 559, 562, 573, 586, 592, 607, 614, 624, 631, 645, 657, 670, 676, 689, 694, 702, 716, 730, 740, 746, 757, 768, 775, 790, 791, 807, 818, 828, 834, 842, 856, 869, 876, 883, 899, 909, 916, 927, 939, 941, 958, 966, 980, 984, 1000, 1001, 1013, 1030, 1040, 1043, 1052, 1063, 1076, 1081, 1096, 1102, 1111, 1130, 1140, 1145, 1151, 1161, 1175, 1190, 1200, 1209, 1215, 1221, 1232, 1241, 1256, 1265, 1275, 1287, 1299, 1306, 1318, 1330, 1335, 1341, 1358, 1370, 1375, 1389, 1393, 1403, 1411, 1429, 1431, 1448, 1459, 1467, 1479, 1483, 1499, 1502, 1516, 1524, 1531, 1545, 1558, 1568, 1571, 1588, 1591, 1601, 1616, 1626, 1635, 1644, 1651, 1666, 1676, 1684, 1695, 1707, 1715, 1725, 1735, 1750, 1752, 1770, 1777, 1788, 1798, 1804, 1814, 1823, 1839, 1841, 1880, 1863, 1876, 1882, 1891, 1910, 1927, 1934, 1944, 1953, 1969, 1975, 1984, 1999, 2003, 2048, 2059, 2069, 2071, 2091, 2112, 2139, 2143, 2153, 2167, 2196.

Syndicat professionnel des Voyageurs et Représentants de Commerce

En vue de reprendre une ancienne tradition et de resserrer les liens de solidarité et de camaraderie existant entre les membres de notre Syndicat, votre Bureau a décidé qu'un Banquet Fraternel aurait lieu le *Dimanche 4 juin, à midi*, dans un des salons de « Mon Auberge » à Cahors, à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra le matin, à 10 heures, à la Chambre de Commerce avec l'ordre du jour suivant:

Statut professionnel; taxe de 2 0/0; journal fédéral et publicité; questions diverses.

Les dames sont tout particulièrement invitées à accompagner leur mari et à relever de leur présence ce repas amical. Nous sommes déjà assurés de l'adhésion d'un grand nombre de participants féminins.

Le prix du repas qui donnera satisfaction aux plus difficiles est de 35 francs par personne.

En vue de faciliter l'organisation de ce banquet, les adhésions ainsi que leur montant devront être adressés de suite, et au plus tard le 27 mai courant, au trésorier:

Calmon Marcel, 5, rue Brives à Cahors (Lot), C.C.P. 349.92 Toulouse. — Le Bureau.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI (en soirée) DIMANCHE (matinée et soirée)

Un film adorable

Une interprétation juste et brillante

ANGE

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI (en soirée) DIMANCHE (matinée et soirée)

Un film adorable

Une interprétation juste et brillante

Mariène DIETRICH

Herbert MARSHALL et Melvyn DOUGLAS

CERCLE MUSICAL DE LA RÉGION DU SUD-OUEST GRAND CONCERT

C'est le vendredi 9 juin, à 21 heures, au Théâtre Municipal, que le Cercle Musical de la Région du Sud-Ouest de notre ville donnera un grand concert vocal, instrumental et chorégraphique.

Cette soirée est appelée à avoir un succès retentissant en raison du programme varié qui sera offert au public cadurcien.

Tout le monde voudra voir et entendre le célèbre Premier Danseur de la Scala de Milan et ex-maître de ballet du Théâtre du Capitole de Toulouse, M. Perluigi Marzoni.

Une excellente danseuse étoile, dont le nom sera publié très prochainement soulèvera en outre de très nombreux applaudissements.

Le programme complet ainsi que la date d'ouverture de la location des places seront donnés incessamment.

Nous rappelons que la carte de membre honoraire du Cercle Musical donne droit à deux entrées gratuites au choix.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le décès cruel qui vient de frapper notre compatriote, M. Raymond Bassouls, artiste-peintre, ingénieur-conservateur, du Théâtre municipal de Saïgon en retraite, à Phanthiet (Sud-Annam).

Son épouse, Mme Raymond Bassouls, née Gauthié Marie-Andrée-Cécile-Claire, originaire de Cahors, est décédée à Song-Dinh (Sud-Annam) dans sa 62^e année.

Nous adressons à M. Raymond Bassouls, M. Mme et Mlle Méchin, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Nous apprenons, avec un très vif regret, le décès de Mme Veuve Guichard, née Catherine Chenoury, survenue lundi, la défunte, âgée de 79 ans, était la mère du très distingué Censeur des Etudes au Lycée Gambetta, qu'entoure à Cahors l'estime et la sympathie générale.

Nous prions M. Guichard et les membres de sa famille de trouver ici l'expression de nos vives condoléances.

Les obsèques seront célébrées mercredi à 8 heures 30 à Cahors. L'inhumation aura lieu à Brive.

Nous avons appris avec regret la mort de M. Clément Lugan, membre honoraire de la Chambre de Commerce du Lot, décédé à Luzach dimanche, à l'âge de 70 ans.

M. Lugan était une personnalité bien connue dans notre région où il comptait de vives sympathies.

Nous adressons à Mme et M. le docteur Gaston Vidal, Mme et M. Jean Lagarde, pharmaciens à Cahors, à la famille nos sincères condoléances.

Orphéon de Cahors

Répétition générale, mardi 23 mai, à laquelle tous les orphéonistes sont priés de vouloir bien assister en vue de la participation au concert donné par « Les Amis de l'Harmonie », « l'Orphéon de Cahors » à la kermesse du lycée Clément-Marot, le dimanche 4 juin, à 15 heures.

Il avait acheté un coutelas...

Lundi soir, vers 16 heures, rue Haute-terresse, le nommé Gaston, 25 ans, était en discussion avec sa mère; puis peu après, sur les Allées Fénelon, Gaston menaçait sa femme d'un coutelas qu'il avait acheté le matin même et qu'il voulait... essayer probablement !!!

Des témoins informèrent la police qui invita Gaston à... se rendre au Commissariat, où il fut interrogé ainsi que sa femme.

Le coutelas fut saisi et procès-verbal dressé.

En aidant à mettre une auto en marche

Samedi, une auto conduite par M. Lagarde était en stationnement à Souillac, en face le garage des Promenades. La voiture ne démarrait pas facilement, le chauffeur pria un réfugié espagnol de pousser le véhicule qui reculant tout à coup coïncia l'Espagnol contre le mur de la place.

Relevé immédiatement par les témoins de l'accident, un docteur appelé constata qu'il avait plusieurs fractures à une jambe. Il a été transporté dans une clinique de Brive.

Auto contre un poteau

M. Farges, négociant en bois à Meyssac (Corrèze), se rendait avec sa voiture automobile à son travail, lorsque, près des Quatre-Routes, pour une cause inconnue, la voiture fit une embardée et fut projetée contre un poteau télégraphique.

M. Farges n'eut que de légères contusions, mais la voiture est sérieusement endommagée.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 24, JEUDI 25, SAMEDI 27 DIMANCHE 28 MAI (en soirée à 20 h. 45) DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films

Kate de NAGY, Pierre FRESNAY

DANS

La Bataille silencieuse

d'après le roman de Jean BOMMART « Le Poisson Chinois »

Max DEARLY

et Conchita MONTENEGRO

DANS

La Vie parisienne

d'après le chef-d'œuvre de Jacques OFFENBACH

Refus de circuler

Que penseriez-vous du monsieur qui, ayant mis sa voiture en travers de la voie publique se refuserait absolument à bouger, arrêtant ainsi toute circulation? Fort heureusement pour les usagers de la route, la police veille et aurait tôt fait de fourrer au bloc le récalcitrant.

Or, il y a encore, paraît-il, des gens qui, quotidiennement, se rendent coupables d'un embouteillage au moins aussi grave et échappent à toute sanction. Ce sont ceux qui thésaurisent les billets de banque et les gardent improductifs dans le tiroir d'un meuble ou sous une pile de linge. Ces billets de banque ont pourtant été créés pour circuler, on les a reçus en échange d'une certaine quantité de services et de marchandises pour les échanger de nouveau contre d'autres services ou d'autres marchandises. Si on arrête leur circulation, c'est exactement comme s'ils n'existaient pas. L'Etat doit donc en créer d'autres, ce qui met la monnaie en danger et risque par conséquent de se retourner contre le thésauriseur; est-ce une bonne politique que de s'exposer à retrouver un beau jour ses billets écornés sans les avoir touchés et une partie de l'argent dépensé sans avoir rien acheté?

Achetez donc selon vos moyens et selon les nécessités de vos affaires. Votre premier bénéfice sera de vivre mieux et ce sera toujours cela de pris, mais de plus vous enrichirez la vie de autres et plus la prospérité sera générale, plus vous aurez de chance d'être prospère vous-même.

Celui qui thésaurise paralyse l'industrie et le commerce, appauvrit l'Etat, entrave la défense nationale et favorise le chômage.

POUR VOTRE BEAUTE

L'Institut de Beauté Guerlain, de Paris, a créé pour vous d'admirables « gardiens » de votre beauté et de votre jeunesse: crèmes et lotions pour peaux sèches, grasses ou normales, « crémaliments » crèmes pour les yeux, toute une gamme de produits scientifiquement étudiés pour chaque type d'épiderme, et qui sont en vente chez:

Mme IMBERT

parfumerie, Boul. Gambetta

Une assistante diplômée de l'Institut Guerlain séjourne d'ailleurs du 22 au 27 mai, chez Mme IMBERT, parfumerie, pour vous présenter ces produits et pour vous conseiller gratuitement sur vos soins de beauté

Les Sports

Le Circuit du Lot

La course cycliste organisée dimanche a obtenu un beau succès. La course comprenait un parcours de 210 kilomètres. Le départ a été donné dimanche à 10 heures, 17 coureurs y ont pris part.

A 18 heures, le peloton de tête composé de trois coureurs, a franchi la ligne d'arrivée, boulevard Gambetta, où était massé un nombreux public qui a vivement applaudi les gagnants: 1^{er} Chastaing, de Périgueux; 2^e Laval, de Périgueux; 3^e Bonnamy, de Bergerac.

Dans le 2^e peloton arrivent: Bonventura, d'Agen, et Fitte, de la Pédale Cadurcienne.

A 18 h. 15, la course était terminée. Signalons qu'un grave accident a eu lieu à Souillac: le coureur Mathieu est entré en collision avec une automobile. Grièvement blessé, il a été transporté dans une clinique de Brive.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Succès scolaire. — Nous sommes heureux d'annoncer qu'au dernier concours de bourses, Mme Volta, directrice de l'école publique de Castelnau-Montratrier, a eu deux élèves reçus: Mlle Léone Ducos, bourses 1^{re} série, Mlle Jeanne Lasvènes, bourses 2^e série.

Nos félicitations bien sincères aux jeunes lauréates et à leur distinguée maîtresse.

Préparation militaire. — Les 11, 12 et 13 mai ont eu lieu à Cahors les examens pour les candidats à la préparation militaire. Quatorze jeunes gens du canton de Castelnau-Montratrier présentés ont subi avec succès ces examens.

Retraite. — Nous apprenons que M. Boué, adjudant de gendarmerie des brigades de Condom (Gers), précédemment maréchal-des-logis de la brigade de Castelnau-Montratrier vient d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il est regrettable que ce gradé si apprécié par ses qualités ait quitté si jeune la gendarmerie.

Orages. — La journée du 14 mai, fête nationale de Jeanne d'Arc, a été affreusement mauvaise dans la région de Castelnau-Montratrier.

Violents orages pendant plusieurs heures. La foudre est tombée sur plusieurs points de la commune. A Castelnau, au Talus, près du presbytère, sur la maison de la famille Garde. La chambre de M. Reygasse a été frappée et la glace de l'armoire brisée. Pas d'accident de personne.

Soirée récréative. — La soirée récréative organisée par notre société la fanfare « l'Avenir de Castelnau » a obtenu un réel succès. La salle des fêtes municipale était pleine de spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux jeunes artistes.

Notre société a joué trois morceaux de son répertoire et on a pu constater les progrès accomplis par nos musiciens dans les nuances et l'exécution.

Puis Roger Lacombe, René Cossanne et Ernest Sabatié rendirent avec un brio parfait la pièce patoise « Lou compté malourous » du félibre Cayrou.

Cruzel Gérard et Lescoul déridèrent la salle dans la saynète « Les Pruneaux ».

MM. Raymond Moles, Cruzel et Garrigues terminèrent enfin la soirée par « Le Permis de conduire », pièce patoise dans laquelle Plego Sardos (Moles) se distingua particulièrement très soutenu par ses partenaires.

Nous ne pouvons passer sans signaler les intermèdes de chants exécutés par MM. Vincent et Cruzel, et par la toute gracieuse Mlle Blaizeau qui furent goûtés par l'assistance et chaleureusement applaudis.

Merci à toute la société de l'Avenir de Castelnau.

Montgesty

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer le décès, à l'âge de 73 ans, à la suite d'une crise cardiaque, de Mme Claire Roux, veuve de Marcelin Delmas, dit Barre. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis de la famille.

Nous présentons aux familles Roux et Delmas nos sincères condoléances.

St-Denis-Catus

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un gros bébé, prénommé Pierre-André, chez les époux Méze. C'est leur premier enfant.

Nous compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé. — E. S.

Luzech

Décès. — Nous avons appris le décès de Mme veuve Rouquill, âgée de 80 ans. Ses obsèques eurent lieu jeudi dernier, au cimetière de Luzech.

Nous adressons à M. Marc Brouquill, son fils, à Mme Brouquill, à leur fils, à la famille Brouel et aux autres parents nos condoléances attristées.

Albas

Election du Maire. — Le Conseil municipal d'Albas a procédé à l'élection d'un nouveau Maire et d'un adjoint. M. Louis Balaret, adjoint, a été élu Maire en remplacement de M. Salinier, décédé, et M. Maurice Pezet a été élu adjoint.

Nous adressons nos félicitations à MM. Balaret et Pezet.

Montcuq

Cours complémentaire de jeunes filles. — Nous apprenons avec plaisir qu'au récent concours de bourses d'enseignement du second degré notre Cours complémentaire de jeunes filles a eu 2 élèves reçus sur 3 présentés.

Ce succès, ajouté aux magnifiques résultats obtenus ces dernières années aux Examens du Brevet élémentaire et à ceux du Concours d'entrée à l'Ecole normale, fournit la preuve que notre établissement n'a rien perdu, pour avoir changé provisoirement de dénomination, de son ancien mérite; que les études y sont pour le moins tout aussi solides et tout aussi élevées qu'elles l'étaient dans le passé; et qu'il est, autant que jamais, digne de la totale confiance des familles qui veulent faire poursuivre avec succès à leurs jeunes filles leurs difficiles études — et cela dans des conditions d'hygiène, de confort et de bonne santé à peu près uniques.

Valprionde

Probité. — Mme Vayssières a trouvé, sur la route des Lobies, une montre qu'elle s'est empressée de remettre à la mairie, où la personne qui l'a perdue peut la réclamer.

Prayssac

Marché aux fruits. — Un marché aux fruits sera créé à Prayssac les lundis, mercredis et vendredis. Il se tiendra le matin.

Tous les producteurs de fruits de la commune et des communes voisines sont invités à y apporter leurs produits, car il est certain que nombreux seront les acheteurs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Echo de la fête des médaillés militaires. — Remerciements adressés à M. René Besse par la 710^e Section: « Monsieur le Ministre,

« Au nom de la Section des Médaillés militaires de Figeac, nous avons l'honneur de vous remercier bien vivement d'avoir bien voulu donner à notre manifestation, en venant nous remettre notre drapeau, toute la signification qu'elle devait avoir.

« Par votre présence, par votre geste symbolique, par la haute portée morale qui se dégage de votre personnalité, notre fête a revêtu ainsi, à l'heure présente, toute l'ampleur désirable.

« En vous renouvelant encore une fois nos remerciements,

« Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués. — Pour le Bureau: le Secrétaire: VINCENS. Le Président: TANDY. »

Réponse à la lettre ci-dessus:

« Mon cher Président et Ami,

« Je vous remercie de votre très aimable lettre.

« C'est moi qui ait eu grand honneur et aussi grand plaisir d'être choisi par vous et vos camarades pour remettre le drapeau à votre belle Section.

« Je garde, de cette cérémonie, un inoubliable souvenir, et je vous prie de trouver ici, pour vous et vos camarades, l'assurance de mes sentiments très dévoués.

« Amicalement,

René BESSE.

Electrification des écartés. — Les prescriptions du décret du 12 novembre 1938, réduisant le nombre et l'importance des grands travaux, avaient apporté une certaine inquiétude dans les milieux ruraux qui ne sont pas encore dotés de l'éclairage électrique et les craintes qui se manifestaient au sujet de l'électrification des écartés dans notre Syndicat, où les études préparatoires se poursuivent actuellement, étaient quelque peu fondées.

Mais, grâce à la persévérante activité de nos représentants au Parlement, et notamment de M. Loubet, Sénateur, toutes les difficultés ont été surmontées et nous avons le plaisir de reproduire ci-après la lettre reçue par M. Loubet, de la Caisse Nationale de Crédit Agricole:

« Monsieur le Sénateur,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans sa dernière réunion et après avis favorable de la Commission instituée par l'article 3 de la loi du 2 août 1923, le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Crédit Agricole a accordé au Syndicat de Figeac (Lot) un prêt de 5.600.000 francs, amortissable en 30 ans.

« Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération. — Le Directeur général.

Dans les P.T.T. — Nous apprenons que notre charmante compatriote, Mlle Rosa Lagrange, employée des P.T.T. à Chambly (Oise), vient d'être nommée en la même qualité à Gramat.

Nous félicitons Mlle Lagrange d'avoir pu obtenir un poste qui la rapproche de sa famille, que nous englobons dans nos compliments.

Numéros gagnants. — Tombola cantonale de la Fédération des Œuvres laïques:

Liste des numéros des billets gagnants:

23616, 23652, 738, 763, 847, 880, 934, 982, 24015, 063, 125, 156, 235, 271, 319, 394, 427, 463, 507, 558, 631, 679, 24726, 776, 811, 858, 876, 907, 970, 25038, 067, 083, 141, 169, 217, 297, 329, 372, 441, 460, 506, 588, 640, 655, 25659, 699, 748, 765, 846, 856, 902, 980, 26010, 037, 088, 133, 163, 229, 290, 332, 364, 366, 424, 434, 486, 541, 26553, 588, 635, 693, 734, 772, 810, 852, 905, 947, 955, 981, 27045, 27069, 100, 179, 244, 254, 296, 137, 393, 36031, 36088, 128, 153, 227, 286, 335, 366, 446, 471, 544, 570, 603, 613, 697, 740, 761, 834, 880, 919, 924, 990.

Les lots sont déposés à la nouvelle école des filles. Les gagnants sont priés de les retirer avant le 1^{er} août 1939. Passé cette date ils resteront la propriété du Comité cantonal de la Fédération.

Naissances. — Nous venons d'apprendre l'heureuse naissance de la petite Marie-Claude, chez M. et Mme Ginies, et de la petite Monique, chez M. et Mme Dives.

Aux parents et grands-parents, nous adressons nos compliments et nos vœux de bonheur et de santé.

Société d'apiculture du Lot. — Nous rappelons que l'assemblée générale de la Ruche du Quercy aura lieu jeudi 25 mai, à Gramat, à l'hôtel des Voyageurs, à la gare.

Ouverture de la réunion à 10 heures; déjeuner amical à midi. Prix du déjeuner 20 francs.

Les apiculteurs sont priés d'assister très nombreux à cette réunion où seront discutées des questions importantes, et de prévenir le Secrétaire de leur présence au déjeuner.

Les représentants de la Presse sont admis avec plaisir.

Spectacles. — Sur l'écran du Family-Ciné: « Blanche-Neige et les sept Nains », spectacle éblouissant, féerie de la couleur, la plus belle des légendes sera projetée jeudi, en matinée et soirée, vendredi, samedi, en soirée, dimanche, en matinée et soirée.

Rudelle

Mort d'une doyenne. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Constant, institutrice en retraite, décédée à l'âge de 95 ans.

Mme Constant était la doyenne du personnel enseignant primaire du Lot. Nous adressons à Mme Magot, née Constant, sa fille et à M. Magot, maire de Rudelles, son gendre, à la famille, nos sincères condoléances.

Thémines

Dans les P.T.T. — Notre nouveau facteur-receveur, M. Trégou, a pris possession de son poste le 16 courant. Lotois d'origine, M. Trégou, qui vient du Puy-de-Dôme, se rapproche de sa famille. Nous lui adressons nos vœux de cordiale bienvenue parmi nous et nos vives félicitations.

Latronquière

Election du maire. — Dimanche, le Conseil municipal a procédé à l'élection du maire, en remplacement du regretté M. Roussille.

Voici les résultats: votants, 11. Ont obtenu: MM. Longuevergne, 9 voix; élu; Marouffin, 2 voix.

Corn

Accident du travail. — M. Magot, père, mécanicien à Corn, fut victime, samedi dernier, d'un accident assez grave. Comme il remplaçait en état une faucheuse mécanique, le timon de la machine glissa sur son appui, provoquant un mouvement de la lame qui lui sectionna l'index et le majeur de la main droite. M. le Docteur Bonnafé, appelé d'urgence, fit transporter le blessé à Figeac où M. le chirurgien Roudié lui donna tous les soins nécessaires. Quelques semaines de repos assureront la guérison, mais l'habile et si sympathique ouvrier retrouvera-t-il toute sa dextérité? Tous les cultivateurs de la commune et de la région le lui souhaitent vivement, car nul part on ne rencontre réparateur de machines agricoles plus averti.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Bibliothèque. — L'Inspecteur primaire nous communique:

« L'Inspecteur primaire, Président de la Bibliothèque Pédagogique, a l'honneur d'informer le public gourdonnais que la Bibliothèque Pédagogique, jusqu'ici réservée aux seuls instituteurs de la circonscription, lui sera ouverte à partir du 1^{er} juin 1939. Cette Bibliothèque comprend plus de 1.200 volumes. Outre les ouvrages d'études pédagogiques, philosophiques, historiques ou économiques, elle renferme de très nombreux romans et essais dont beaucoup récemment parus. Une section agricole est en voie de formation avec l'appui de la municipalité. Le catalogue sera fourni à tous ceux qui en feront la demande, moyennant 2 francs, par M. Barel, Directeur de l'Ecole de garçons et bibliothécaire. La cotisation annuelle est de 10 francs, auxquels il faudra ajouter, pour la première année, 10 fr. de droits d'entrée.

Nous espérons que le public gourdonnais appréciera cette initiative destinée à resserrer les liens qui unissent l'école laïque aux anciens élèves, aux parents d'élèves et à permettre à ceux qui ne se désintéressent pas des choses de l'esprit et qui désirent approfondir leur culture, de le faire pour un prix modique.

Nécrologie. — Mardi dernier ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse affluence, les obsèques de M. le docteur Larroque Elie, décédé lundi matin, en son domicile, rue Turquet, dans sa 87^e année.

C'est une vieille et bien sympathique figure gourdonnaise qui disparaît. Nous prions sa famille de trouver ici l'expression de nos bien sincères condoléances.

Football. — Grande manifestation sportive. Nous sommes heureux d'annoncer que le F.C. gourdonnais organise, pour le 28 mai, dimanche de la Pentecôte, une grande fête sportive qui se déroulera au terrain des sports.

Salviac

Accident. Deux blessés. — Dimanche 21 mai, vers 10 heures 30, une collision de véhicules a eu lieu sur la route de Salviac à Dégagnac, entre le camion de M. Riu, négociant en vins à Belvès, et M. Emile Brondel, propriétaire à Cheyroux, près Dégagnac, qui conduisait une voiture hippomobile et qui avait pris sur son véhicule M. Jean-Pierre Bazillou, son voisin.

Sous la violence du choc, M. Bazillou eut une jambe fracturée et M. Brondel des lésions internes.

M. le docteur Cambornac, de Salviac, appelé, donna tous les soins nécessaires aux blessés. M. Jean Armand, huissier-greffier à Salviac, dressa le constat d'usage.

La gendarmerie de Salviac se rendit aussitôt sur les lieux pour faire une enquête et établir les responsabilités. Nos meilleurs souhaits de prompt rétablissement aux blessés.

Hyménée. — Nous avons appris avec plaisir le mariage, qui a été célébré à Paris, de Mlle Louise Bladier, institutrice, fille de feu M. Bladier, quand vivait vétérinaire à Pont-Carral, près Salviac, avec M. Robert Leleu.

Nous présentons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Dégagnac

Incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'immeuble appartenant à M. Bazillou, ancien maire. Les voisins, alertés, pénétrèrent dans la maison et parvinrent à circonscrire l'incendie. Les dégâts sont peu importants.

Souillac

Remise de décorations. — M. Gaubert, premier adjoint au maire, a remis la médaille d'honneur aux musiciens de la fanfare municipale suivante: qui compte 30 ans de services: MM. Bonnet, chef de musique; Tréphel, Lascaux, Nayrac, Bouyjon, Verlhac, Bourges, Labémarde.

Nos félicitations.

Maux de reins

ne sont pas maux de rien

Parmi tous les cas douloureux de l'arthritisme, il faut mentionner les maux de reins qui rendent tout travail pénible et dont l'aggravation risque de prendre un caractère dangereux. Contre la douleur et contre le retour de tous les états rhumatismaux, nous recommandons l'usage régulier du nouveau médicament Gandol à raison d'un cachet matin et soir. La douleur s'apaise par suite de la décongestion des organes rénaux et de l'évacuation régulièrement assurée de l'acide urique. Le Gandol, qui est toujours bien toléré par l'estomac, vaut 14 fr. 30 pour une cure de dix jours. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

RENSEIGNEMENTS

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la 8^e tranche de la Loterie nationale dite « Tranche historique », a eu lieu vendredi soir à 16 h. 30, à Fontainebleau.

Voici les résultats: Tous les billets terminés par: 9 gagnent 10 fr.; 07 gagnent 220 fr.; 630 gagnent 2.000 fr.; 193 gagnent 5.000 fr.; 612 gagnent 10.000 fr.

5.859, 9.390, 7.697, 8.834, 4.291, 2.594 gagnent 20.000 francs.

98.326, 07.369, 09.290, 16.021, 28.536, 93.221 gagnent 50.000 francs.

56.890, 50.898, 21.493, 79.872, 21.479, 01.308 gagnent 100.000 francs.

Tous les billets portant les numéros: 1.131.569, 1.004.620, 675.406, 1.130.076, 546.695, 520.477 gagnent 200.000 francs.

545.451, 905.065, 681.169, 995.251, 391.443, 1.189.838 gagnent 500.000 francs.

423.027, 607.649, 406.420, 331.710 gagnent 1 million de francs.

Le billet portant le numéro: 1.449.179 gagne 5 millions de francs.

LA FIÈVRE APHTEUSE

On nous communique:

Communes restant infectées à ce jour: Arrondissement de Cahors: néant.

Arrondissement de Figeac: commune de Figeac, hameau de Cante-merle, arrêté du 29-4-1939; commune de Lacamadour, exploitation Estival, arrêté du 14 avril 1939; commune de Linac, hameau du Cayla, arrêté du 17 avril 1939; commune de Soussy, exploitation Larribé Baptiste, arrêté du 24-4-1939.

Arrondissement de Gourdon: commune de Gignac, village de Pignières, arrêté du 28-2-1939; commune de Cazance, exploitation Teysseudié, arrêté du 24 avril 1939.

Dernière heure

Journaliste français arrêté en Italie et remis en liberté

De Paris. — M. Jean Debia, envoyé spécial en Italie de plusieurs journaux parisiens, arrêté et incarcéré sur l'ordre du gouvernement italien à Coni (Piémont), a été libéré, sur l'intervention du Syndicat national des journalistes. Des excuses officielles lui ont été faites, la correction de son attitude ayant été reconnue.

Pas d'appel sous les armes en Grèce

D'Athènes. — Le ministère de la guerre déclare que les bruits relatifs à un appel sous les armes de diverses classes, en Grèce, sont complètement dénués de fondement.

Le départ des légionnaires italiens et allemands d'Espagne

Frontière espagnole. — Tous les légionnaires italiens seront rapatriés d'Espagne dans le courant de mai. Les légionnaires embarqueront à Cadix et débarqueront à Naples. D'autre part, on annonce que seuls les journalistes allemands, italiens et espagnols sont autorisés à assister à la cérémonie d'adieu des troupes allemandes à Léon, et à l'embarquement à Vigo. Il est interdit aux autres journalistes d'assurer ce reportage.

AVIS MORTUAIRE

Monsieur R. GUICHARD, Censeur des Etudes au Lycée Gambetta, Madame et leurs enfants: Madame Ch. NEVEUX; Les familles AUZENEAU, H. NEVEUX, L. PIOT, ANNÉREAU, G. PIOT, E. PIOT, CUQUEL, BIGAYE, E. CLAVIERE, L. TARDIEU, tous les autres parents et alliés ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve GUICHARD

Née Catherine CHENOURY

décédée à Cahors dans sa 79^e année munie des Sacraments de l'Eglise. Les obsèques auront lieu le mercredi 24 mai 1939, à 8 h. 30, à la Cathédrale et l'inhumation le même jour à Brive, dans le caveau de famille.

On se réunira au Lycée Gambetta à 8 heures 15.

On ne reçoit pas. Le présent avis tient lieu de faire-part.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

Cabinet Immobilier

(20^e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

Jean D'AGRAIVES

PETITE SOURCE SOUS LES PALMES

Comme il les atteignait, Chabann le rejoignit tout stupéfait, encore de ce qu'il avait vu, surtout qu'il n'avait pu surprendre aucune des paroles rapides échangées la minute d'avant, entre le caïd et les Français.

Rassemblant toutes ses forces, Dartel soulevait déjà sa rahla, mais sa vigueur le trahissait. Et il dut laisser retomber le lourd assemblage de bois, de cuir travaillé, de courroies.

— Aide-moi, intima-t-il bref. Il faut que je parte tout de suite.

— Mais pour où? fit le Mozabite, dont la nonchalance flegmatique n'aimait point à être bousculé.

— Eh! le sais-je? s'impatiente Pierre. Droit devant moi, probablement; au hasard. Je n'ai point d'indices.

Il dut s'apercevoir soudain, au visage plutôt ahuri et cocasse de son domestique, qu'il parlait en termes sybillins.

Alors, en quelques mots hachés, rageurs, il expliqua la fuite extraordinaire de Petite Source et les craintes qu'elle inspirait.

« C'est la rétribution! conclut placidement Chabann-Ben-Ghazi. Mais il se tut sous le regard furieux que lui jeta Dartel!

Ce roumi-là décidément, il renonçait à le comprendre.

Même au plus fort de sa douleur, Abd-El-Géméda demeurait incontestablement un chef.

Puisque le Français n'était pas complice de la fuite d'Aïn-Srir — ce qui, dès la première réponse, lui avait paru l'évidence, — c'est qu'elle n'avait pas pu atteindre la caravane avant la nuit. C'est donc qu'elle s'était égarée.

Hypothèse redoutable, en fait! Car retrouver un solitaire dans l'immensité du désert était chose aussi difficile que de découvrir une épave perdue sur la mer infinie.

Le chérif ne voulut pourtant pas désespérer aussi vite.

Sous ses ordres précis, le tumulte qu'avait causé son arrivée dans le petit camp s'apaisa.

Des patrouilles s'organisèrent et partirent instantanément.

Deux guides, deux Chaamba, consultés, furent tout aussi affirmatifs que venait de l'être Moktar, d'abord longuement interrogé.

Il n'y avait point d'autre puits accessible dans cette direction, à moins d'une journée de marche.

Si Petite Source, donc, s'était écartée de la piste tracée, elle n'avait point pu trouver d'eau, à moins que quelque hasard l'ait pu amener devant un oglat.

Dartel qui s'était rapproché, à portée du conciliabule, frémit en entendant ce mot.

En certaines régions du désert, surtout dans la zone limitrophe des étendues tripolitaines, ces oglats, — des sables mouvants, recouvrant les lits d'anciens oueds, — n'étaient point rares, à la fois providence, selon le cas, ou terreur des caravaniers.

Malheur à qui s'aventurait sur leur surface à l'aveuglette.

Celui-là se trouvait happé, sucé, absorbé par la lise.

Et jamais de mémoire d'homme le sable n'avait rendu sa proie.

Mais combien d'assoiffés, pourtant, avaient dû leur salut, leur vie, à l'eau boueuse, jaunâtre, mais saine, qui sourdait du piège sablonneux quand rampant jusqu'à sa limite on le creusait tout près du bord, superficiellement de la main!

« Les Vacanciers »

Le roman « Les Vacanciers » vient de paraître. Sur mille exemplaires sortis de nos presses, plus de 400 sont déjà dispersés aux quatre points cardinaux de la France et de son empire colonial, où ce livre a apporté un peu de notre soleil méridional et de chauds souvenirs.

Quelle est donc la thèse du roman-paysan « Les Vacanciers » ?

Une certaine incompréhension des paysans qui surnoisement jalousement le bonheur éphémère des « vacanciers » dont la joie si factice élabore leurs durs travaux ; le conflit de deux générations dont la vieille incarne l'abdication de l'autorité paternelle tandis que la jeune, sous le truchement sportif s'émancipe ; le conflit saisonnier des mœurs des plages de rivière, le tout narré sous le signe de la bonne humeur avec des relations touristiques qui doivent intéresser tous ceux qui projettent du tourisme estival.

Et voici les titres de quelques chapitres que l'on se plaît à lire et à relire : « La fête votive de Saint-Dominique ; un sermon qui fit l'effet d'un pavé dans la mare aux grenouilles ; les papotages de la baignade ; une pêche aux écrevisses mouvementée ; méditation sur des ruines ; l'excursion via Moissac et Aurillac ; la kermesse de Manisserre, une foire dans les bois ; une fébrile ; un ancien maire qui rumine l'ingratitude des foules ; une visite au presbytère des Roches avec prise de vue sur l'état spirituel de la paysannerie ; une excursion vers Montauban, Toulouse et Carcassonne ; la grande tournée des colonies de vacanciers des grandes villes dans le Haut-Quercy par la vallée du Célé, Figeac, Assier, Gramat, Saint-Céré, Souillac, Gourdon, etc. Le tout broché sur un roman d'amour dont M. Léon Lafage qui a honoré « Les Vacanciers » d'une délicieuse préface, a pu dire : « Ce qui brille souple, vivant et tendre, c'est Ghyslaine à cause de ses contours purs et de son cœur intact... »

Voici d'ailleurs la conclusion du prestigieux conteur Léon Lafage : « Pourquoi ces souvenirs ? Parce que l'œuvre de Ernest Lafon garde en plein bois la brûlure des âges et des soleils quercynois ; parce que en ce vin de ses vignes chacun aura plaisir à reconnaître le bouquet ; le cépage et le cru du « Vieux Cahors ».

Un tel roman, qui a eu son incontestable succès au micro de Toulouse-Pyrénées, doit intéresser tous ceux qui viennent en province faire leur cure de villégiature estivale. Une telle lecture les rendra beaucoup plus compréhensifs de certains heurts saisonniers auxquels tous les « vacan-

ciers » dans n'importe quelle région de France se trouvent intimement mêlés.

Le roman « Les Vacanciers » est envoyé au prix de faveur de 12 fr. par l'auteur contre envoi à son compte de chèques postaux à l'adresse : Ernest Lafon, Albas (Lot), chèque postal 272.99.

En librairie le roman est vendu 15 francs.

Recherchons agents exclusifs pour nos CHAMPAGNES, MOUSSEUX, MARCS, et RATAFIAS. Conditions intéressantes. SOGEDOC à AVIZE (Marne)

Bibliographie

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du n° 387. — Mai 1939
Archives anglaises, par M. F. de Vaux de Poletier. — André Blondel, par M. J. Hesse. — Albert Caré, par M. Jean Monval. — Pour transformer les caves en abris de défense passive, par M. Jean Hesse. — Dénatalité, par M. Camille Meillac. — L'Electroscripteur et la publicité lumineuse, par M. Henri Künick. — Musée de l'Homme, par M. André Schaeffner. — R. P. Lagrange, par M. Gonzague Truc. — Mariages consanguins, par le D^r Henri Bouquet. — Histoire du nickel, par M. Jean Hesse. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique. — 48 gravures, 2 cartes. — Mots croisés. — Le numéro, 5 fr. 75 ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6^e).

LA NATURE

N° 3049. — 15 mai 1939

De temps à autre, abonnés et lecteurs de *La Nature* ont la surprise d'un numéro plus volumineux, notamment à l'approche des périodes de vacances. Celui d'été que nous avons sous les yeux est bien propre à attirer l'attention. Ceux qui vont partir à la montagne y liront l'étude intitulée « Les avalanches » où ces phénomènes sont expliqués, leurs dangers prévus ainsi que les moyens de protection dont on dispose et les précautions à prendre. Ceux qui préfèrent la mer seront tentés d'aller voir Houat et Hoedic d'après leur description ou tout au moins prendront exemple sur cette monographie pour apprendre à observer sol, plantes, bêtes et gens. Ceux que préoccupent les moustiques seront heureux d'apprendre les directives actuelles, récentes, de la lutte contre le paludisme, tandis que les amateurs photographes verront comment ils peuvent perfectionner leur appareil.

Bien entendu, *La Nature* traite aussi ses sujets habituels de sciences et de techniques. Par ces temps de paix incertaine, certains méditeront l'histoire des fusées, vieil engin de guerre qu'on cherche à perfectionner constamment, tandis que d'autres s'arrêteront aux derniers procédés de fabrication synthétique de l'essence par hydrogénation catalytique.

On trouve encore dans ce numéro l'explication du dernier moyen de télévision, le procédé Scophony, les orientations nouvelles du cinématographe qui cherche au-delà du dessin animé des plastiques animées en relief.

Veut-on paraître un Inaudi ? des moyens de calcul rapide le rendent facile. Et c'est encore la chronique météorologique, les dernières communications à l'Académie des Sciences, les récentes inventions pratiques, les nouvelles scientifiques, la série des précieuses recettes et des procédés utiles pour les amateurs.

On trouve donc dans *La Nature*

tout ce qu'on veut savoir, tout ce qu'on désire apprendre, le moyen de devenir sans peine, en se jouant, un homme instruit et informé.

La Nature. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Vient de paraître :

LA GYMNASIQUE ATTRAYANTE A L'ECOLE PRIMAIRE

(Leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, coussins)

par Mme Ch. COLAS-SAUZON en collaboration avec Ch. Colas instituteur

Préface de M. Bégout, Inspecteur d'Académie du Lot

(Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr. ; franco : 15 fr. 50. Compte de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

HORAIRES AU 15 MAI

Brive-Montauban

Mise en correspondance à Brive du train 51 avancé avec le train 1689 lui-même retardé entre Brive (dép. 13 h. 33) et Cahors (arr. 16 h. 15).

Avant-Capdenac

Le service est notablement amélioré sur cette section grâce à l'utilisation des autorails du Centre d'Aurillac, soit pour remplacer des trains-vapeurs, soit pour établir des relations nouvelles, notamment entre Aurillac et Capdenac.

Brive-la-Gaillarde-Capdenac

Ouverture de l'arrêt de Floirac (Lot) desservi par les trains : 2023, 8.48-48 ; 2030, 9.01-01 ; 2054, 15.14-14 ; 2031, 17.58-58.

Création de deux navettes autorails entre Capdenac et Figeac, en correspondance à Figeac avec le train 2030 sur Brive et à Capdenac avec l'autorail 2096 sur Cahors le matin et avec l'autorail 2104 également sur Cahors le soir.

Le train 5237 mixte, entre Brive et Capdenac devient été (du 1^{er} juillet au

1^{er} octobre), entre St-Denis-près-Martel (dép. 19 h. 40) et Capdenac (arr. 22 h. 26).

Monsempron-Libos à Cahors

Arrêts réguliers à Pont-de-Castelfranc des autorails 1427, 1543, 1548 et 1686.

Cahors-Capdenac

Remplacement par des autorails des trains desservant cette section, ce qui permet l'accélération de ces trains et l'établissement de correspondances nouvelles :

A Capdenac :

celle de l'AR. 2095 en provenance de Cahors (dép. 7 h. 52) avec l'AR. 2020 (nouveau) sur Aurillac (arr. 10 h. 53) ; celle de l'AR. 2099 en provenance de Cahors (dép. 11 h. 23), avec le train 2054 sur Brive (arr. 16 h. 01) et l'AR. 2056 sur Aurillac (arr. 15 h. 42) ;

celle des AR. 2654 en provenance de Rodez (dép. 5 h. 42) et 2021 en provenance de Figeac (dép. 7 h. 21), avec l'AR. 2096 sur Cahors (arr. 9 h. 05) ;

celle de l'AR. 2029 en provenance de Figeac (dép. 16 h. 45) avec l'AR. 2104 sur Cahors (arr. 18 h. 40).

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

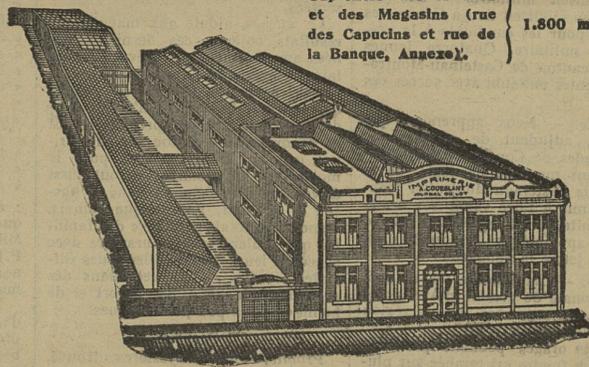
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²

SERVICE D'ETE 1939 (depuis le 15 Mai)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. EXP.		MIXTE EXP. (1)		RAPIDE EXP.		OMNIB.
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e	
PARIS (Orsay) dép.	10 15	19 25	20 15	21 45	»	»	»
PARIS (Aust.) dép.	10 28	19 37	20 25	21 59	22 50	»	»
LIMOGES (arrivée)	15 29	0 15	0 36	2 38	5 10	»	»
LIMOGES (départ.)	15 44	0 18	0 40	2 47	5 20	»	»
BRIVE... (arrivée)	17 03	1 34	1 56	4 3	7 40	»	»
BRIVE... (départ.)	8 14	13 33	17 18	3 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	14 5	—	18 34	—	—	»
SOULLAC... dép.	9 12	14 36	17 46	18 52	—	4 58	8 12
CAZOULES... dép.	9 19	14 43	—	18 58	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	14 48	—	19 2	—	—	»
Lamothe-Fénelon.	9 33	14 57	—	19 10	—	—	»
Nozac.	9 42	15 6	—	19 18	—	—	»
GOURDON... dép.	9 55	15 19	18 8	19 27	—	5 23	8 36
Saint-Clair.	10 4	15 28	—	19 35	—	—	»
Dégagnac.	10 14	15 38	—	19 44	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	15 48	—	19 53	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	15 58	—	20 2	—	—	»
Espère.	10 42	16 6	—	20 9	—	—	»
CAHORS (arrivée)	10 51	16 15	18 43	20 18	3 09	3 32	6 9
CAHORS (départ.)	11 45	17 20	18 47	3 13	3 36	6 4	9 18
Sept-Ponts.	11 58	17 30	—	—	—	—	7 54
Ciezac.	12 11	17 44	—	—	—	—	8 3
Lalbenque.	12 18	17 51	—	—	—	—	9 42
Causade.	12 46	18 29	19 27	—	—	6 45	10 3
MONTAUBAN arr.	13 17	19 21	19 47	4 7	4 30	7 4	10 23
TOULOUSE... arr.	14 8	20 37	—	4 48	5 11	7 45	11 25

(1) A lieu du 2 juillet au 1^{er} octobre inclus.

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. EXP.		EXP. Autorails		RAPIDE OMNIB.		OMNIB. DIRECT EXP.		EXP. (2)		RAPIDE	
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 15 ^e	16 ^e , 17 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e , 22 ^e , 23 ^e , 24 ^e , 25 ^e , 26 ^e , 27 ^e , 28 ^e , 29 ^e , 30 ^e		
TOULOUSE... d.	5 58	—	8 35	13 10	—	15 52	17 20	21 5	22 50	23 20	—	—
MONTAUBAN... d.	6 8	—	9 17	13 51	—	16 37	18 12	21 45	23 31	0	—	—
Causade.	6 47	—	9 35	11 29	—	17 16	18 32	22 4	—	—	—	—
Lalbenque.	7 23	—	—	11 54	—	17 56	18 55	—	—	—	—	—
Ciezac.	7 31	—	—	11 59	—	18 4	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts.	7 41	—	—	12 8	—	18 14	—	—	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 47	—	10 9	12 13	14 40	18 20	19 12	22 40	0 20	0 52	—	—
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 14	14 44	13 27	19 17	22 44	0 24	0 56	—	—
Espère.	8 27	—	—	13 38	—	19 28	—	—	—	—	—	—
St-Denis-Catus.	8 40	—	—	13 49	—	19 39	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 53	—	—	14 1	—	19 51	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.	9 2	—	—	14 8	—	19 58	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.	9 10	—	—	14 16	—	20 6	—	—	—	—	—	—
GOURDON (i) d.	9 23	—	10 51	—	14 26	20 16	23 24	—	—	—	—	—
Nozac.	9 30	—	—	14 33	—	20 23	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 38	—	—	14 41	—	20 31	—	—	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	9 45	—	—	14 47	—	20 37	—	—	—	—	—	—
CAZOULES... dép.	9 51	—	—	14 53	—	20 43	—	—	—	—	—	—
SOULLAC... dép.	10 4	—	11 11	—	15 2	20 54	23 45	—	—	—	—	—
Gignac-Cressens.	10 32	—	—	15 28	—	21 20	—	—	—	—	—	—
BRIVE... arr.	10 57	—	11 49	16 11	15 53	21 45	0 23	1 54	2 24	—	—	
BRIVE... dép.	—	—	11 56	16 17	—	—	0 29	2	2 30	—	—	
LIMOGES... arr.	—	—	13 20	17 34	—	—	1 49	3 14	3 47	—	—	
LIMOGES... dép.	—	—	13 35	17 43	—	—	2 2	3 21	3 50			